



SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX DES DYNAMIQUES

PORTÉES PAR LES CCAS ET LES COMMUNES

EN DIRECTION DES PERSONNES AGÉES DU TERRITOIRE

DE LA MAIA CAMARGUE VIDOURLE



MAIA Camargue Vidourle

**L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées**

Cette démarche vient s'inscrire dans la continuité du travail de diagnostic de la MAIA CAMARGUE VIDOURLE, sur l'axe d'approfondissement **« Autour de la prévention, de la lutte contre l'isolement et du soutien aux aidants : approfondir l'état des lieux des dynamiques portées par les communes et les CCAS, les associations, les structures de répit ».**

Cette démarche vise à :

- Améliorer la lisibilité de l'offre développée sur le territoire,
- Recueillir l'analyse des acteurs sur les difficultés rencontrées, les manques repérés et les besoins non couverts,
- Amorcer le travail concernant le guichet intégré par une approche pédagogique,
- Faire du lien, développer le partenariat.

Elle prend en compte la spécificité du territoire de la MAIA Camargue Vidourle en souhaitant affiner la connaissance de l'offre sur les micros-territoires.

En effet, le territoire de la MAIA Camargue Vidourle est un territoire semi-urbain comprenant des zones très rurales, avec :

- une superficie de **1 192 km²**, le territoire de la MAIA couvre totalement ou en partie **6 cantons**: Aigues Mortes, Calvisson, Lunel, Quissac, Saint Gilles, Vauvert,
- **68 communes** (53 dans le Gard, 15 dans l'Hérault), dont 3 communes de + de 10 000 habitants : Lunel, Saint Gilles, Vauvert,
- **7 communes** de plus de 5 000 habitants qui concentrent presque la moitié de la population du territoire (47%),
- **46 communes** de moins de 2 000 habitants, soit 68 % de communes rurales, représentant 19.2% de la population totale du territoire MAIA.

Le recueil de données a été mené à partir de questionnaires, d'entretiens individuels et d'entretiens collectifs.

De juillet 2017 à juillet 2018 :

- 11 CCAS rencontrés individuellement
- le CIAS de Lunel rencontré
- 1 rencontre collective sur le secteur de Sommières,
- 1 rencontre collective sur le secteur de Quissac,
- 1 rencontre collective sur le secteur de Lunel

Les communes rencontrées à ce jour :

Aigues Mortes, Aimargues, Aubais, Aujargues, Beauvoisin, Boisseron, Calvisson, Congénies, Générac, Logrian Florian, Lunel, Le Grau du Roi, Nages et Solorgues, Quissac, Saint Gilles, Salinelles, Saturargues, Sauve, Sommières, Souvignargues, Vergèze, Vauvert

Les éléments recueillis :

Présentation du CCAS :

- Organisation du service proposé aux personnes âgées par la commune ou le CCAS, (recueil de données concernant la structuration) pour envisager leur intégration au sein du guichet intégré,
- Actions proposées, projets en cours

L'accompagnement des personnes âgées :

- Les constats, les partenariats, les difficultés, les manques, les attentes et les leviers

La thématique transport :

- L'offre existante et les projets



1. Une grande diversité de services et d'actions en direction des personnes âgées développées au sein des communes et CCAS du territoire :

Les CCAS et les communes sont des acteurs impliqués dans les actions de maintien du lien social.

En direction des personnes âgées, ils peuvent proposer des aides particulières, notamment des aides financières ou alimentaires, un service de portage de repas ou la participation à la téléassistance. **Ils inscrivent leurs actions dans un champ partenarial large.** Les acteurs des CCAS identifient notamment comme premiers partenaires les services du département du Gard (service social territorial - SST, service territorialisé de l'autonomie- STA) et de l'Hérault (service départemental de l'autonomie –SDA Est), et les services d'aide à domicile.

Sur le volet des actions de prévention : un éventail très large d'actions peuvent être proposées allant d'actions ponctuelles (relais des campagnes de prévention comme la semaine bleue ou octobre rose) à la mise en place de cycles d'ateliers d'activité physique adaptée ou à l'inscription dans des labels comme « Ville Vivez Bougez » ou dans des projets européens.

Sur le volet de l'aide aux aidants : peuvent être proposées des permanences de l'association France Alzheimer, une halte répit, ou encore des séjours aidants-aidés.

Sur le volet de la lutte contre l'isolement, les communes peuvent être engagées dans la dynamique MONALISA.

Ces éléments sont détaillés plus loin par commune dans la partie « Zoom sur les dynamiques portées par les CCAS ou les communes ».

2. Les motifs de sollicitation des CCAS par les personnes âgées ou leurs proches aidants

Les motifs de sollicitations par les personnes âgées des communes ou des CCAS sont diversifiés et peuvent concerner les aides financières, l'aide administrative. Si certains CCAS constatent un nombre de demande en augmentation, il est

important de souligner que les petites communes rencontrées au cours des réunions territoriales, ont souligné le fait qu'elles étaient peu sollicitées par les personnes âgées ou leur famille. Lorsqu'elles sont sollicitées, il s'agit souvent de situations d'urgence.

3. Les constats et les manques repérés

En première ligne, les acteurs des CCAS constatent des difficultés d'orientation dans le parcours (de la recherche du bon interlocuteur, à l'accompagnement des familles dans la compréhension du parcours et des délais de prise en charge..). Ils repèrent également des situations d'isolement social et géographique.

Face aux demandes, ils notent encore une fois la difficulté d'aider les familles et de les orienter vers les bons services. Ils soulignent notamment un besoin important de soutien administratif et repèrent le manque de logements sociaux et d'aides de nuit.

Sur le volet de l'accès aux soins, les représentants des petites communes partagent le fait que les personnes ont des difficultés à trouver un professionnel de santé et/ou para médical, avec des rendez-vous rapides, ou de la disponibilité. Ils notent également sur certains secteurs le fait que les médecins qui effectuent des visites à domicile sont de plus en plus rares et que cela constitue une réelle problématique pour les personnes âgées. Ils soulignent également que les week-ends, il n'y a que les services d'urgence à contacter. Face aux problématiques de désertification médicale, des projets ont émergé ou sont en projet sur les territoires, notamment les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (ex : Sauve, Calvisson, Vauvert). Les acteurs des CCAS et des communes pointent ici aussi **la question du transport** comme un frein important pour permettre d'accéder aux dispositifs existants et notamment l'accès aux droits, aux soins et au répit.

4. Les difficultés rencontrées dans l'accompagnement

Les CCAS et les communes peuvent parfois se trouver confrontés à l'augmentation des demandes à la fois d'aide administrative et à la diminution de l'offre d'accompagnement et de

soins sur les territoires (fermetures de permanences) mais également à la difficulté de repérer les aidants afin de les aider eux-mêmes, et surtout de les déculpabiliser de demander de l'aide.

5. Le transport

Dès la première phase de diagnostic, au cours des trois rencontres territoriales, la question de l'accessibilité et des transports était ressortie de manière significative. Dans cette phase d'approfondissement du diagnostic, le transport des personnes âgées apparaît encore comme une difficulté récurrente sur tous les territoires.

Face à ces difficultés de transports, certaines communes ont développé des réponses diversifiées pour faciliter principalement les déplacements intra communaux (navette urbaine, minibus, taxis). Néanmoins, tous les équipements existants ne sont pas accessibles aux personnes âgées et certains dispositifs ne fonctionnent pas ou ont dû être interrompus.

D'autres communes ont des projets de développement de navettes intercommunales.

Les particularités du territoire impactent également les déplacements avec des liaisons ou des connexions directes difficiles sur le territoire (ex : Générac – St Gilles ou Calvisson-Vauvert) qui nécessitent un déplacement jusqu'à Nîmes

6. Les attentes vis-à-vis de la MAIA

Alors que des premiers liens se sont tissés avec les communes et les CCAS via la phase de diagnostic, les tables de concertation tactique ou la gestion de cas, les personnes rencontrées expriment leur souhait de poursuivre et d'intensifier le travail engagé notamment pour concrétiser les réflexions menées autour du déploiement de la MAIA et de ses outils. A ce titre, il a été spécifié :

- *Que la méthode MAIA et l'action du gestionnaire de cas répondaient à de réels besoins, et que l'idée de « composer » ensemble autour de situations paraissait positive et constructive,*
- *Que les travaux engagés permettent une bien meilleure connaissance des missions respectives, un partenariat supplémentaire,*
- *Que les travaux engagés permettent une vue d'ensemble sur les aides existantes et les intervenants susceptibles d'être sollicités.*

7. Conclusions et perspectives

Cette démarche engagée auprès des communes et des CCAS des territoires a été accueillie favorablement. Elle a permis de faire émerger des traits saillants à savoir :

- Des liens partenariaux forts entre les communes et les services du département,
- Une grande diversité mais des disparités importantes de l'offre de prévention selon les territoires,
- Des difficultés de transports repérées de manière récurrente.

De plus, des volontés de voir se développer des projets de territoire notamment sur le volet prévention ont été exprimées.

En effet, au cours des réunions territoriales, certaines petites communes ont pu exprimer le souhait que les projets, notamment d'aide aux aidants, se travaillent à l'échelle des intercommunalités, afin de garantir également un déploiement des offres sur les petites communes. Une information a été apportée concernant la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (Appel à initiatives CFPPA) et un lien a été fait avec le service chargé de sa mise en œuvre.

➡ Ce travail a donc permis de mettre en évidence le fait que les mairies et les CCAS du territoire de la MAIA Camargue Vidourle constituent des acteurs de première ligne investis dans le soutien des personnes âgées et de leur proche.

Dans le parcours des personnes âgées et de leurs familles, ils peuvent apporter un premier niveau d'information et orienter vers le bon service.

Cependant, il faut tenir compte de la diversité des moyens existants sur ce territoire qui comprend 40 communes (sur 68) de moins de 1500 habitants et qui ne sont donc pas forcément dotées d'un CCAS, ni de personnel dédié à l'accueil.

D'autres relais de proximité devront être associés pour mailler au mieux la partie la plus rurale du territoire.



ZOOM SUR LES DYNAMIQUES PORTÉES
PAR LES COMMUNES OU CCAS PARTICIPANTS

PREMIERS ELEMENTS RECUEILLIS

(en dehors des missions obligatoires)

A enrichir au fur et à mesure des rencontres

AIGUES MORTES

- Le CCAS a un service social dédié aux personnes âgées.
- **Travail en partenariat**, notamment avec les services d'aide à domicile, avec la Communauté de communes Terre de Camargue : confection et le portage des repas, avec le Conseil Départemental du Gard, avec le Service Social Territorial et son Centre médico-social (CMS) dans la ville.
- **Aides** : aides financières exceptionnelles, aide alimentaire, aide au remplissage des dossiers, participation aux frais de téléassistance, de portage des repas.
- **Actions de prévention** : Information collective avec différents partenaires tels que la CARSAT, l'Association Léo Lagrange (difficultés financières, surendettement - permanence tous les 15 jours).
- **Actions de lutte contre l'isolement** : Plan d'alerte et d'urgence. Veille sociale à travers le portage des repas.
- **Lien social** : Repas des aînés pour créer du lien.
- **Aide aux aidants** : Information sur les droits.



Maison de Services au Public (MSAP)

AIMARGUES

- **Travail en partenariat**, notamment avec : Réseau ADMR, SSIAD ADMR, Espace Social (dont Lien et Soutien) et Présence 30.
- **Aides** : aide alimentaire, aide au remplissage des dossiers, lien avec les services sociaux des caisses de retraites. aides qui ne sont pas spécifiques aux personnes âgées : communication secours pour tous, chèque domicile liberté.
- **Actions de prévention** :
 - Depuis septembre 2017 : atelier équilibre, activités physiques adaptées
 - Conférence : anticiper les agressions + conférences ARCOPRED.
- **Actions de lutte contre l'isolement** :
 - *Mona Lisa*, 3 bénévoles
 - Journal municipal « au hasard des discussions ».
 - Rompre le quotidien / l'isolement : différentes sorties organisées : culture (culture du cœur) et bord de mer, cinéma (avec la résidence autonomie), sortie bateau.
 - Information canicule.
- **Aide aux aidants** :
 - A développer, Intérêt pour la plateforme de répit / + France Alzheimer Gard, car fort besoin d'interlocuteur expert dans ce domaine.
- **Autres** :
 - Ateliers éco gestes pour tous.
 - Colis de Noël, Partenariat avec la MFR de Gallargues, séjour intergénérationnel ANCV en Ardèche.
 - Action intergénérationnelle notamment la semaine bleue.
 - Pendant la semaine de la fête votive, quelques résidents MARPA sont amenés au déjeuner au pré.

AUBAIS

- Le CCAS a un service social dédié aux personnes âgées.
- Il apporte un accompagnement pour les démarches administratives en ligne. Il organise des colis de Noël et des après-midi festives pour les plus de 65 ans.

AUJARGUES

- Très petite commune (875 habitants). Très peu de sollicitations de la part des personnes âgées. « Tout le monde se connaît : une solidarité / veille est instaurée naturellement ». L'élue se déplace en cas de besoin afin d'évaluer et d'orienter la situation si nécessaire
- Club Entraide et Loisirs / Voyage / Colis et repas des Aînés

BOISSERON

- Peu de sollicitations de la part des personnes âgées ; le principal motif de sollicitation est l'aide au remplissage de dossiers administratifs
- **Aides** : banque alimentaire. Aide ponctuelle pour la mise en place d'un portage de repas ou d'aide-ménagère
- **Actions de prévention** dans le cadre de la semaine bleue et dans l'année (ateliers équilibre, rencontre intergénérationnelle, conférences risques cardio-vasculaires suivie de 3 ateliers, code de la route, conférence sur la mémoire suivie de 5 ateliers, chandeleur intergénérationnelle).
Ateliers cuisines avec la banque alimentaire pour les séniors.

CALVISSON

- Le CCAS emploie une personne à temps plein avec des compétences administratives.
- **Travail en partenariat** : avec les services d'aide à domicile qui interviennent sur la commune (ADMR, Présence 30), les services du département (rencontre trimestrielle entre CD et CCAS), le centre social CALADE qui propose différentes activités (prévention, ateliers informatiques ...)
- **Aides** : aide alimentaire, lien avec les services sociaux des caisses de retraites. Aides financières exceptionnelles qui peuvent être sollicitées (300 euros / année civile / foyer).
- **Actions de lutte contre l'isolement** :
 - Loto, goûter, lectures partagées, soirée réveillon en partenariat avec Calade, permet une mixité.
 - Rencontres personnes âgées / médiathèque, et personnes âgées / centres de loisirs en partenariat avec l'ADMR
 - Projet en cours « Rompre l'isolement » dans le cadre de la semaine bleue, voyage ANCV.



Maison de Services au Public (MSAP), portée par CALADE

CONGENIES

- Banque alimentaire.
- Peu de sollicitations de la part des personnes âgées. Une information sur le plan canicule et grand froid est diffusée. Quelques aides financières mais les bénéficiaires sont toujours orientés par l'assistante sociale du secteur. Il y a un atelier animé par une intervenante.
- Une maison en partage avec 15 logements est sur la commune, les bénéficiaires doivent être autonomes.

GENERAC

- **Travail en partenariat**, notamment avec avec les services d'aide à domicile, la CARSAT, les services du département
- **Téléalarme** (convention Présence 30 et Vivadom) : aide du CCAS pour les personnes non imposables.
- **Actions de prévention** : Semaine Bleue, ateliers mémoire.
- **Actions de lutte contre l'isolement** : Des bénévoles qui se sont désignés pour téléphoner aux personnes âgées. Les gens ne s'inscrivent pas sur le registre.
- **Aide aux aidants** :
 - Des séjours Aidants/Aidés sont organisés.
 - Halte Répit : deux demi-journées par mois, avec une psychologue de Vivadom, une aide à domicile de Présence 30. Public accueilli : tout public, pas une pathologie en particulier.
- **Autres** :
 - Epicerie solidaire, seulement pour les personnes vivant à Générac, tous les jeudis de 14h00 à 17h00.
 - Les services d'aide à domicile sont informés par flyers des activités. Ils accompagnent ensuite les personnes âgées.



Maison de Services au Public (MSAP)

LE GRAU DU ROI

- **CCAS structuré pour répondre aux demandes et besoins d'une population de + de 60 ans importante** (42 % de la population totale)
- **Portage de repas :**
 - à partir de 75 ans - 90 personnes inscrites – Si une personne ne répond pas, les pompiers appellent le CCAS qui a le double des clés - dérogation pour les plus jeunes pour raison médicale – du lundi au samedi.
- **Téléassistance :**
 - Aide de la commune et installation pour les personnes dont l'état de santé le justifie.
- **Des aides alimentaires et aides « autres » :**
 - Epicerie solidaire : tous les mardis après-midi, « beaucoup » de personnes âgées s'y rendent ; projet de mise en place de « paniers » : pour ceux qui ne peuvent se déplacer ou pour des raisons de discrétion.
- **Bon de chauffage et d'eau :**
 - A partir de 65 ans pour les personnes non imposables. Les inscriptions ont lieu entre fin octobre et début novembre.
- **Actions de prévention :**
 - Actions en lien avec les événements nationaux : semaine bleue, octobre rose etc., Ateliers Mémoire proposés par l'ADMR. Journée « bien-être » tous les 1^{ers} jeudis du mois : massage sonore, yoga, Taï chi chua.
- **Participation à un projet européen MACVIA :**
 - Pr Blain du CHU de Montpellier + INSERM : « Bien vieillir à travers l'activité physique »
- **Actions de lutte contre l'isolement** *Mona Lisa*:
 - 3 services civiques dédiés, 14 bénévoles, visites en binômes, veille constante, objectif permettant d'identifier les situations critiques. Vigilance déshydratation et différents troubles inhabituels. Repérage lors de la distribution des colis de Noël.
- **Aide aux aidants :**
 - France Alzheimer Gard : 1 permanence les 1^{ers} lundis du mois de 14h à 16h.
 - Café des aidants – Présence 30 – 2^{ème} mercredi du mois
- **Autres :**

Colis de Noël, Activités festives, thés dansants => moments privilégiés pour repérer les besoins et recenser les personnes.
- **Innovation : La « boîte à urgences » :**
 - Il s'agit d'une boîte « Tupperware » qui contient 2 fiches : l'une pour les pompiers, l'autre pour la gendarmerie, avec des informations utiles (qui sont différentes d'une fiche à l'autre). Informations que l'on y retrouve : qui prévenir ? Copies des papiers d'identité, carte vitale, prescriptions médicales, alertes médicaments, informations concernant l'animal de compagnie, double de clé.

LUNEL

- Le CCAS met en œuvre des actions d'aide, telles que l'aide alimentaire, l'aide financière diverse aux particuliers, les subventions accordées aux associations caritatives partenaires, mais aussi des actions de prévention pour les personnes âgées et la population ainsi que des actions festives en faveur des structures relevant du service social.
- Un Foyer Municipal des Retraités qui proposent différentes activités : <https://www.lunel.com/fr/page/le-foyer-municipal-des-retraites>
 - Toutes les semaines, une équipe de retraités rend visite aux adhérents malades signalés au secrétariat
 - La Municipalité met à disposition deux véhicules pour assurer les transports des adhérents qui souhaitent se rendre au foyer.
- Un service portage de repas à domicile réservé aux personnes âgées et aux personnes handicapées
- Un service téléassistance dont la fourniture en location, la maintenance et la transmission des appels sont gérées par une société. Le service social du CCAS assure le lien social, la partie administrative et les encaissements à domicile <https://www.lunel.com/fr/page/ccas>

NAGES ET SOLORGUES

- Pas de personnel administratif dédié. Une association dédiée aux personnes âgées existe sur la commune. Une proximité certaine entre le personnel administratif de la mairie et les habitants existe. Il n'y a quasi pas de personne isolée sur la commune. Aucun besoin repéré concernant la problématique de la maladie d'Alzheimer.
- La mairie organise des repas de fin d'année.
- Difficulté certaine avec les transports, les seuls trajets possibles sont ceux en lien avec le ramassage scolaire.

SAINT-GILLES

- **Travail en partenariat**, notamment avec avec les services d'aide à domicile, et les services du département
- **Aides :**
 - Des aides alimentaires (bons après évaluation du CMS) et offre de services privilégiée (portage de repas – veille sociale), téléalarme
- **Action de lutte contre l'isolement :**
 - Une action mise en place avec « Clown avant-première ».
- **Lien social et prévention :**
 - De nombreuses actions ponctuelles pour promouvoir le lien social : relais des campagnes (Mars bleu, semaine bleue, octobre rose), colis de Noël, des sorties découvertes mensuelles en partenariat avec l'EHPAD ... « Ces événements gratuits créent du lien et permettent d'avoir connaissance des difficultés ».
 - informations en faveur de l'amélioration de l'habitat, veille au plan canicule

SALINELLES

- Pas de personnel administratif dédié. Très petite commune (580 habitants). Les secrétaires sont sollicitées par les habitants pour tous les papiers reçus, et les questions administratives. La relation de proximité est très importante.
- Peu de sollicitations de la part des personnes âgées : une ou deux par an.
- **Lien social :** repas des Aînés
- La commune a pour projet , en s'associant aux petites communes autour d'elle (Saint-Clément, Aspères, Lecques, Salinelles) de mettre en place une navette.
 - Mis en place en janvier 2019

SATURARGUES

- Pas de personnel administratif dédié. Pas de service social dédié aux personnes âgées. Accompagnement des personnes âgées dans les démarches administratives.
- Repas des aînés, club du 3ème âge. L'ADMR propose un APIBUS en lien avec la CARSAT, intervention d'une association de gymnastique. en pleine saison estivale, le plan canicule fonctionne.

SAUVE

- Pas de personnel administratif dédié. Parfois situations d'urgence qui prennent du temps, et pour lesquelles on ne sait pas toujours vers qui se tourner.
- **Actions Lien social :**
 - Un thé dansant tous les mois ouvert aux EHPAD et une association Les Mimosas qui proposent des actions aux résidents.
 - Voyage seniors ANCV. Semaine bleue club des aînés et repas des aînés.
- **Actions de prévention :**
 - Marches intergénérationnelles avec le Grand défi et le label « Ville vivez bougez ». Programme « Bougez sur Ordonnance » par l'association Ma Vie.
 - Maison de Santé Pluri professionnelle, qui a développé le club cœur et santé, et organise des conférences prévention

SOMMIERES

- **Travail en partenariat**, notamment avec les services d'aide à domicile qui interviennent sur la commune, les services du département (rencontre trimestrielle entre CD et CCAS), le centre social CALADE
- Accompagnement des personnes âgées dans les démarches administratives.
- Club du 3ème âge : actions de prévention, repas des aînés
- **Aide aux aidants** : 2 fois par mois, le club accueille des personnes souffrant de maladie d'Alzheimer pour permettre un répit aux aidants
- Peu de sollicitations de la part des personnes âgées. sollicitations auprès du secours catholique ou des restos du cœur
- Présence du centre social CALADE qui propose de nombreuses activités : prévention, ateliers informatiques, alphabétisation



Maison de Services au Public (MSAP), portée par CALADE

VAUVERT

- **Téléassistance** :
 - Le centre communal d'action sociale a signé une convention avec l'ADMR pour la téléassistance. Il existe dans la commune un fichier des + de 65 ans.
- **Actions de prévention** :
Mise en place d'un forum santé et d'une action « Bougez sur Ordonnance ».
- **Actions de lutte contre l'isolement** :
 - *Monalisa* : afin d'informer la population vauverdoise des + de 75 ans, un courrier a été envoyé, par la mairie, aux personnes concernées, afin de leur expliquer le dispositif. Très peu de personnes ont sollicité MONALISA. Le dernier chiffre fait état de 15 bénéficiaires sur la commune, pour trois bénévoles. Deux autres bénévoles vont prochainement rentrer en formation, ils pourront ainsi étoffer l'équipe déjà existante. souhaite rencontrer tous les professionnels de santé de la commune afin de les sensibiliser et pour un meilleur repérage des personnes âgées isolées, et une orientation vers MONALISA.
 - Il existe aussi des animations « seniors », et des sorties mensuelles. La municipalité met à disposition du CCAS une salle pour organiser des ateliers thématiques.





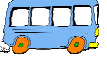




VERGEZE

- **Téléassistance** : Participation
- **Actions de prévention** : Les actions de prévention sont portées par le centre socioculturel et non par le CCAS : atelier mémoire, gym douce, music care http://centresocial.vergeze.fr/index.php/_minisite2/_display/Nos-prochaines-actions?idpage=69&afficheMenuContextuel=true
- **Actions de lutte contre l'isolement** :
 - Par le CCAS : colis et repas de fin d'année ou gouter apporté à domicile pour ceux qui ne peuvent se déplacer
 - Par le Centre socioculturel : journal des Seniors, prévention canicule, actions dans le cadre de la Semaine Bleue, Valorisation et transmission des savoirs.
 - Pas de MONALISA, ou mobilisation de ce type sur la commune, malgré un besoin de certaines personnes de recevoir des visites de courtoisie.
 - + « veille de quartier » de la part de la Police Municipale.



Maison de Services au Public (MSAP)

ZOOM SUR L'OFFRE EN MATIERE DE TRANSPORT
DEVELOPPEE A L'ECHELLE DES COMMUNES

AIMARGUES	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un système de transport accessible aux personnes âgées <p>Modalités : 1 fois par mois : une navette à Intermarché Lunel (anciennement deux fois par mois) 1 minibus (7 places) réservable auprès du service jeunesse pour des sorties</p> <p>A noter : Un dispositif le « Chèque domicile liberté » (famille solidaire) existe mais ne fonctionne pas malgré la communication.</p>	
GENERAC	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un système de transport accessible aux personnes âgées <p>Modalités : La commune dispose de deux minibus mais non adaptés aux personnes handicapées. Les véhicules sont partagés avec le centre de loisirs de la commune.</p> <p>A noter : L'association VIVADOM possède un véhicule adapté et il peut être prêté au CCAS.</p>	
LE GRAU DU ROI	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un système de transport dédié aux personnes âgées <p>Modalités : TAXI CCAS : rdv toutes les demi-heures, déplacement 2 fois par semaine gratuitement, où les personnes âgées le souhaitent. Transport groupé pour les courses. Ce dispositif est également utilisé parfois pour les situations d'urgence.</p>	
LUNEL	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un système de transport dédié aux personnes âgées <p>Modalités : Une navette interurbaine circule dans tous les villages du canton de Lunel. Elle est accessible pour 1€, circule 5 jours par semaine, et s'arrête à des arrêts de bus. Il existe aussi un service de transport (GIHP) pour les personnes à mobilité réduite.</p>	
SAINT GILLES	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un système de transport dédié aux personnes âgées <p>Modalités : Minibus (voir plaquette pour le planning) - Service gratuit – d'un arrêt de bus à un autre – destiné aux personnes âgées et personnes handicapées – horaires du lundi au vendredi de 8h35 à 11h30 et de 13h40 à 16h30.</p>	
SALINELLES	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un système de transport accessible aux personnes âgées <p>Modalités : 4 communes se sont associées (Salinelles, Saint-Clément, Aspères, Lecques) pour la mise en place d'un minibus gratuit à compter depuis le début de l'année 2019.</p>	
SOMMIERES	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un système de transport dédié aux personnes âgées <p>Modalités : Gratuit</p>	
VAUVERT	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un système de transport dédié aux personnes âgées <p>Modalités : La ville met à disposition une « navette urbaine » gratuite à destination des personnes âgées.</p>	
VERGÈZE	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un système de transport dédié aux personnes âgées <p>Modalités : Navette urbaine tous les mardis matin</p>	



MAIA CAMARGUE VIDOURLE

UTASI Camargue Vidourle - 259 Avenue Maurice Privat - 30600 VAUVERT

☎ 04 66 35 78 23 - @ : daut-maia.cv@gard.fr

MAIA Interdépartementale GARD/HERAULT - 68 communes

6 cantons concernés : Aigues Mortes, Calvisson, Lunel, Quissac, Saint Gilles, Vauvert

Aigues-Mortes Aigues-Vives Aimargues Aspères Aubais Aubord Aujargues
Beauvoisin Boisseron Boissières Bragassargues Brouzet-les-Quissac Calvisson
Campagne Cannes-et-Clairan Carnas Codognan Combas Congénies Corconne
Crespian Fontanès Gailhan Galargues Gallargues-le-Montueux Garrigues Générac
Junas Le Cailar Lecques Le-Grau-du-Roi Liouc Logrian-et-Florian Lunel Lunel-Viel
Marsillargues Montmirat Montpezat Mus Nages-et-Solorgues Orthoux-Sérignac-
Quilhan Puechredon Quissac Saint-Clément Saint-Christol Saint-Jean-de-Crieulon
Saint-Gilles Saint-Just Saint-Laurent-d'Aigouze Saint-Nazaire-des-Gardies Saint-
Nazaire-de-Pézan Saint-Séries Saint-Théodorit Salinelles Sardan Saturargues
Saussines Sauve Sommières Souvignargues Uchaud Vauvert Vérargues Vergèze

Ce document a été élaboré dans le cadre du processus d'intégration initié par la MAIA Camargue Vidourle pour approfondir le diagnostic organisationnel des ressources et améliorer la visibilité de l'offre sur le territoire.

Il synthétise les éléments recueillis au cours des entretiens individuels et collectifs avec les représentants des communes et des CCAS du territoire.

Les professionnels rencontrés au cours de l'année 2017-2018 ont été sollicités pour relire et compléter le document.

Ce document d'appui a vocation à être complété au fil des rencontres. Il sera diffusé auprès des professionnels de la MAIA Camargue Vidourle.